Égalité Fraternité DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2020

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

La notice de cet avis est disponible en <u>cliquant ici</u> ou sur impots.gouv.fr

M GUILLERAULT YVES WILLIAM ANDRE EN CAVAYE 81570 VIELMUR SUR AGOUT

Vos références

Numéro fiscal (C) : 01 31 497 404 241 Référence de l'avis : 20 65 4081351 27 Numéro de contrat de prélèvement : M3 65 0050246 97 RUM* : FR46ZZZ005002M365005024697

Numéro de propriétaire : 238 G00022 D

Débiteur(s) légal(aux) :

PROP/INDIVIS 4101 MBKTDK M GUILLERAULT YVES WILLIAM A

PROP/INDIVIS 11141 MBKTDL MME LANIECE FLORENCE Y

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 08/09/2020
Date de mise en recouvrement : 31/08/2020

* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 169,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 769,00 €

Acomptes mensuels versés 600,00 €

Compte à débiter :

FR76 1780 7000 425X XXXX XXX4 991 MME GUILLERAULT FLORENCE BP OCCITANE BAGNERES DE Prochaines échéances 2020 :

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2020

15 SEPTEMBRE 2020 75,00 € 15 OCTOBRE 2020 75,00 € 16 NOVEMBRE 2020 19,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2021:

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2021 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER	2021	76,00 €	15 JUIN	2021	76,00 €
15 FEVRIER	2021	76,00 €	15 JUILLET	2021	76,00 €
15 MARS	2021	76,00 €	16 AOUT	2021	76,00 €
15 AVRIL	2021	76,00 €	15 SEPTEMBRE	2021	76,00 €
17 MAI	2021	76,00 €	15 OCTOBRE	2021	76,00 €

92

Vos contacts

⇒ Par messagerie sécurisée : dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 809 401 401 $^{\star}\,$ du lundi au vendredi de 8h30 à 19h ⇒ Par téléphone :

- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

⇒ Sur place : auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

pour le paiement de votre impôt : TRES BAGNERES BIGORRE CAMPAN
 32 AVE GERUZET BP 129 - 65201 BAGNERES DE BIGORRE

Tél: 05 62 95 02 85

pour le montant de votre impôt : SERV DEPT DES IMPOTS FONCIERS HAUTES PYRENEES - CELLULE FONCIERE DEPARTEMENTAL 1 BRD DU MARECHAL JUIN - 65023 TARBES CEDEX 9

Tél: 05 62 44 40 59

* (service gratuit + coût de l'appel)

Département : 65 HAUTES PYRENEES Commune: 238 LABASSERE

	TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
	Taux 2019	6,12 %	%	2,80 %	24,69 %	0,196 %	13,26 %	0,273 %		
	Taux 2020	6,12 %	%	2,80 %	24,69 %	0,172 %	13,26 %	0,272 %		
	Adresse	18 CAMI DE	COULAROUS	E						
	Base ①	1185		1185	1185	1185	1185	1185		
es	Cotisation	73		33	293	2	157	3	561	
Proprietes baties	Cotisation lissée ②									
tés	Adresse									
orie	Base ①									
<u> </u>	Cotisation									
	Cotisation lissée ②									
	Cotisations 2019	72		33	289	2	155	3		
	Cotisations 2020	73		33	293	2	157	3	561	
	Variation	+1,39 %	%	0 %	+1,38 %	0 %	+1,29 %	0 %		
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
	Taux 2019	51,55 %	%	2,86 %	67,60 %	0,695 %	26,60 %	0,718 %		
	Taux 2020	51,55 %	%	2,86 %	67,60 %	0,649 %	26,50 %	0,762 %		
Proprietes non paties	Bases terres Non agricoles Bases terres agricoles	197		197			246	197		
	Cotisations 2019	101		6			65	1		
S	Cotisations 2020	102		6			65	2	175	
ete	Variation	+0,99 %	%	0 %	%	%	0 %	+100,00 %		
Propr	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles			
	Base État						Droit proportionne	el:		
	Base Collectivité				8		Droit fixe :			
a ba	se communale des ter	res agricoles exon	érée est de 4	!9 € .		Frais de gestion de	e la fiscalité directe	locale	33	
				Dégrèvement Habitation principale						
							Degrevement Habitation principale			
				Dégrèvement JA É						
Dégrèvement JA Collectivité										
Montant de votre impôt :								769		
	ences administratives	· 650 50 021 005 1	220 220 C N							